

Soutien aux acteurs de la jeunesse

Pour qui ?

- communes et EPCI
- associations
- collèges

Quelles prestations ?

Nous pouvons vous accompagner dans la mise en oeuvre :

- de dynamiques territoriales pour le développement de politiques jeunesse ou de projets éducatifs partagés et solidaires (PEPS). Méthodologie de diagnostic, soutien à la réalisation...
- de projet de prévention en matière d'éducation à la santé et à la citoyenneté : aide méthodologique au montage de projet, mise à disposition d'outils, formation des animateurs, animation de soirées débats, etc.

Nous pouvons également faire connaître vos actions et événements en direction de la jeunesse sur notre site internet d'information à destination des jeunes Bas-Rhinois : <http://www.pass-age.fr/>

Vous pouvez aussi directement participer aux rubriques " Agenda " et " Offres " de ce site pour y faire apparaître des événements et des offres d'emplois/stages.

Combien ?

Le service proposé est gratuit.

Pour quoi ?

Le Conseil Départemental (CD67) vous accompagne dans vos réflexions et projets en direction de la jeunesse par une expertise, une aide méthodologique au montage de projets et/ou une mobilisation du réseau d'acteurs présents en territoire.

Comment ?

Prendre contact avec le référent de la mission en territoire.

Liens utiles

[Site Pass-age](#)